

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « E.BAT MAINTENANCES SERVICES »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
8EME TRANCHE, Lot 598, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 29/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « E.BAT MAINTENANCES SERVICES

»

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- BTP & FORAGES
- CONSTRUCTIONS METALLIQUE
- ELECTRICITE (HT, MT, BT);
- MENUISERIE (bois et allure)
- AMENAGEMENTS D'ESPACES;
- CABLAGES RESEAUX, INFORMATIQUE ET TELECOM INTEGRATION DE SOLUTION TELECOM ET INFORMATIQUE SECURITE ELECTRONIQUE (vidéosurveillances, incendie, anti-intrusion et contrôle d'accès)
- MAINTENANCES (froid, électricité, informatique et télécom)
- DISTRIBUTION DE PRODUITS DE COMMUNICATIONS;
- HOTELLERIE, LOCATION EVENEMENTIEL;
- E. COMMERCE;
- COMMERCE GENERAL;
- IMPORT ET EXPORT;
- INTERMEDIATION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE, Lot 598, Ilot ND

Dirigeant(s) Mme KOUAKOU N'DRI ESTELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09754 du 04/09/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63551/GTCA/RC/2023 du 04/09/2023

